

EN JULLET, VIVE LES VACANCES

FINANCES

Le Conseil a accepté le journal des achats du mois de juin 2025 pour un montant de 1 376 152.97\$ incluant les taxes et en autorise les paiements.

Comme le règlement d'emprunt 2024-009 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en lien avec l'implantation de l'avenue des Plaines et que les travaux et les paiements sont débutés, un emprunt temporaire maximal de 2 545 276\$, au taux préférentiel a été approuvé afin de combler les besoins de liquidité pour le paiement des travaux.

ENGAGEMENT FINANCIER

- La Municipalité a reçu une demande de subvention présentée par l'Association des Résidents du Lac-Ouitouche ainsi que le plan pour son utilisation. Le versement de 2 300\$ représentant l'aide financière couvrant la période du 1^e janvier au 31 décembre 2025 a été autorisé.

- Le règlement d'emprunt décrétant un programme d'aide financière et de crédit de taxes pour les secteurs commercial et industriel permet d'aider financièrement des projets. L'Administration a reçu une demande pour des projets de construction d'immeubles à logements. La demande a été acceptée et un versement d'un montant total de 10 000\$ sera fait après la construction du deuxième immeuble à logements sur l'avenue des Jardins.

- Le projet d'implantation d'un nouveau quartier résidentiel au centre village suit son cours. L'Administration a reçu le décompte progressif # 4 déposé par l'Entrepreneur et approuvé par l'Ingénieur au dossier et a autorisé le paiement de la somme de 214 335.86\$, plus les taxes applicables, à Entreprises Rosario Martel inc.

- La Fondation du Cégep de St-Félicien tient une activité de collecte de fonds, le «Défi Déméter». Cette activité favorise la pratique de saines habitudes de vie et fait connaître la mission de la Fondation qui vient en aide aux étudiants du Cégep. La Municipalité désire appuyer la campagne de financement de la Fondation car des étudiants issus de la communauté figurent parmi les étudiants du Cégep en autorisant une participation financière à la hauteur de 100\$ et encourage la population à participer au défi.

GESTION MUNICIPALE

- Une motion de félicitations a été unanimement présentée par les Membres du Conseil municipal au Comité organisateur du Festival des Camionneurs pour le franc succès remporté à l'édition 2025, et ce, malgré que Dame Nature n'ait pas contribué.

- La Municipalité a autorisé la vente de trois (3) lots sur son territoire :

- Lot 4 594 945 (rue des Mélèzes 7 500\$);
- Lot 6 323 566 (chemin des Pionniers 9 500\$);
- Lot 5 326 873 (chemin des Pionniers 9 500\$).

- La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025 vise à réduire la consommation d'eau potable et présente cinq mesures s'adressant aux municipalités, notamment la mise en place d'actions progressives pour économiser l'eau chez les consommateurs. La Ville de Saint-Félicien a présenté une demande d'aide financière au Fonds de développement de la MRC du Domaine-du-Roy - Volet territorial - relativement à un projet en ce sens. La demande a été acceptée et la Municipalité désire y participer. Un projet d'entente intermunicipale a été présenté et accepté par les Membres du Conseil.

- La Municipalité reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme et désire mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état d'offrir des services durables et de qualité aux citoyens. Le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la Municipalité et maximise l'efficacité des ressources humaines et financières en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière proactive. La Municipalité s'est engagée à élaborer et à mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux.

- Un projet d'entente intermunicipale entre la Municipalité et la Régie intermunicipale GÉANT en lien avec les inspections des piscines résidentielles a été présenté aux Membres du Conseil et ses derniers ont accepté ladite entente. Également, les inspecteurs de la Régie sont mandatés pour agir dans l'exercice de leurs fonctions, sur le territoire de la Municipalité, avec tous les pouvoirs et obligations que lui confèrent les lois ou règlements applicables, notamment le pouvoir d'inspecter tout bien meuble ou immeuble se trouvant sur le territoire de la Municipalité et d'émettre des infractions, si nécessaire.

- Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) souhaite protéger des milieux humides de haute valeur écologique ou de grande importance pour le maintien de la diversité biologique. Ces territoires ciblés sont inscrits dans le Plan d'aménagement forestier intégré en vigueur et font actuellement l'objet d'une protection administrative pour être tenus à l'écart de toutes activités d'aménagement. Comme les contours de certains de ces MHI ont été modifiés, le MRNF souhaite recueillir nos préoccupations concernant la désignation à titre d'aire protégée d'un MHI qui nous concerne plus spécialement et les modifications de ses limites. La Municipalité informera le MRNF qu'elle est en accord avec les nouvelles limites proposées pour l'aire protégée qui la concerne.



INFORMATIONS AUX PAROISIENS(ES) JUILLET - AOÛT 2025

Horaire des messes pour juillet- août 2025 :

Dimanche 6 juillet à 11h00 ADACE
 Dimanche 13 juillet à 11h00 ADACE
 Samedi 19 juillet à 16h00 MESSE
 (Graziella et Louis-Georges Paradis, Madeleine Brunet, Armandine Harvey)
 Samedi 26 juillet à 11h00 MESSE par
 Mgr René Guay (Luc Paré, Jean-François Girard, Alain Perron)
 Dimanche 3 août à 11h00 ADACE
 Dimanche 10 août à 11h00 ADACE
 Samedi 16 août à 16h00 MESSE
 (Roméo Asselin, Josée Gobeil, Ban Njuyen, Adrien Simard, Edgar Ouellet)

Heures d'ouverture pour le bureau de la Fabrique
mardi de 8h30 à 12h et 13h à 16h

Les jeudis, prendre rendez-vous au
 418-256-3545 poste 2227
fabriqueladore@hotmail.com

Communauté chrétienne de La Doré &
 l'Équipe liturgique

MÉMO DU MAIRE

Chers concitoyens,

Le Maire mentionne que la période des vacances annuelles est débutée pour certains et que c'est bien ainsi. Toute l'Équipe municipale a travaillé fort toute l'année et c'est le temps de prendre un peu de repos. Plusieurs projets sont en cours tels que le centre communautaire et la piste cyclable; d'autres sont réalisés tels que le nouveau quartier résidentiel au centre village, la modernisation du système de traitement de l'eau potable, la zone industrielle, etc. D'autres projets sont à venir. Nous vous tiendrons au courant quand ils seront confirmés. Bonnes vacances à tous!

Ghislain Laprise,
 Maire

Les sorciers malhabiles ne causent pas de feux de forêt

La SOPFEU est catégorique, ce ne sont pas les sorciers malhabiles qui causent les feux de forêt. Dans la foulée de sa nouvelle campagne publicitaire, l'organisme de protection rappelle que la négligence humaine joue un rôle important dans l'occurrence des incendies de forêt.

Parmi les principales causes de feux, notons les **mégots jetés par terre**, qui ont déjà causé 21 incendies et ravagé 19,6 hectares de végétation depuis le début du printemps.



2025 Calendrier de vidange

Service de vidange des bouses de fosses septiques

Secteur	2025 Calendrier de vidange				
	01-05	06-10	11-15	16-20	21-25
Secteur Sud					
Saint-Bruno					
Alma - Centre					
Alma - Desmar-Terre					
Lac-Bouchette					
Saint-François-de-Sales					
Deslauriers					
Mataneville/Lac-à-la-Croix					
Saint-Gédéon					
Hillbushville					
Hillbushville-Station					
Secteur Nord					
Saint-Falicon					
La Doré					
Neumandin					
Saint-Thomas-Didyme					
Saint-Edmond-des-Plaines					
Notre-Dame-de-Lorette					
Saint-Eugène-d'Argentanay					
Dolbeau-Matassin (Vieuxville)					
Sainte-Anne-d'Arc					
Saint-Augustin					

ÉTAPES DE VIDANGE

- 1 L'entrepreneur vous informera de son passage 15 jours à l'avance par courrier.
 - 2 Les deux couvercles de l'installation septique doivent être dégagés et accessibles en tout temps.
 - 3 À la suite de la visite, l'entrepreneur laissera un accroche porte.
- Important à savoir**
- Votre présence n'est pas nécessaire, mais lors d'une absence prolongée, assurez-vous que votre fosse est accessible, car aucune date de vidange prévue au calendrier ne sera déplacée.
 - Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour une deuxième visite si le camion est sorti de votre secteur ou si la vidange sera reportée dans 2 ou 4 ans selon le calendrier régulier.
- Pour plus d'information
www.mrlac.qc.ca

Samedi, le 26 juillet 2025
11 heures



En l'honneur de la Fête de **SAINTE ANNE**
 une messe plein air sera célébrée au
SANCTUAIRE DES AMIS DE STE-ANNE
 8245, rang Saint Eugène
 La Doré (Québec) G8J 1G6

Présidée par **Mgr Réne Guay**
 accompagné de **l'abbé Normand-Léo Tremblay** et **l'abbé Luc Bergeron**.

Invitez votre famille, vos amis, vos connaissances et profitez-en pour pique-niquer après la cérémonie.

Quel bon moyen de se reconnecter!

Un transport par autobus d'organisé départ 11 h 20 de la cour de l'église de La Doré

Pour informations : 418 218-1498
 Courriel : sanctuaireamisteanne@hotmail.com
 Page Facebook : Le Sanctuaire des Amis de Ste-Anne



FAITE L'ESSAIE 2H OU 5H



LOCATION DE VÉLO ÉLECTRIQUE

Du 27 juin au 31 août entre 10 et 15h

Vélo fitbike à assistance électrique (16 ans et plus) casque inclus
 Vélo de montagne standards (modèles juniors)

- 50 \$ / 2 h + taxes
- 90 \$ / 5 h + taxes

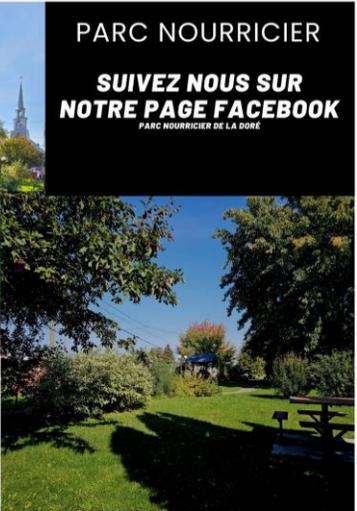
4230, Chemin des Pioinners,
 La Doré G8J 0C9
 418-256-8242
info@moulindespionniers.com



PARC NOURRICIER

SUIVEZ NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK

PARC NOURRICIER DE LA DORÉ


Municipalité de La Doré
www.ladore.ca

Numéros d'urgence pour les travaux publics: 418-618-1508

Publié le 10 juillet 2025